



Compagnie d'arc de FISMES

Réunion du bureau, au Jeu d'Arc, mercredi 26 aout 2026, 18 h 30

Présents : André LARRATTE, Patrice LARRATTE, Sybille DUBUISSON, Jocelyne PETIT, Jean-Marie BREMARD, Diran DUBUISSON, Jean-Pierre PRZYGODSKI

Absent excusé : Sylvain BUZON

Ordre du jour : - bilan de la saison Beursault
- Préparation de la saison 2027

Bilan de la saison Beursault : la Compagnie a accueilli 200 tireurs, dont 100 pour les tirs du Bouquet. Ce sont 1802 € de recette pour les tirs du Beursault de Fismes, du championnat départemental et du championnat régional, et 315 € de recette pour les tirs du Bouquet.

Il y a pour le moment 3 archers qualifiés au championnat de France : Jean6Jcques BUHL, Mickaël KREUTZER et André LARRATTE,

Rentrée sportive 2027 :

À la suite de la démission de Nathalie, et après consultation des statuts de la Compagnie, nous restons 8 adhérents à être membres du bureau, ce qui est statutairement respecté (entre 6 et 9). Il n'y a donc pas à faire appel à une candidature pour intégrer un nouveau membre dans le bureau.

La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 10 octobre à 17 h 00 au Jeu d'Arc

Les inscriptions se tiendront le samedi 12 septembre après-midi au Jeu d'Arc, la reprise des entraînements de l'Ecole d'Arc se fera le samedi suivant au gymnase.

Un mail INFOS COMPAGNIE a été envoyé aux archers le 20 aout dernier mais il semble que les fichiers joints ne pouvaient être ouverts. Toutefois, le lien vers la page « Ecole d'Arc » de notre site internet ayant été mis dans le mail, les archers ont pu accéder aux documents.

Nous devrions être un peu moins nombreux cette saison.

Le groupe de jeunes de Jocelyne passera sur le créneau de 15h30 le samedi. Il leur a été proposé de redémarrer l'entraînement au Jeu d'Arc à partir du mercredi 02 septembre.

Le Pass'sport version 2025 fait son retour, nous devrions avoir un peu plus de jeunes archers qui en bénéficieront (aucun en 2026), le passeport fismois reste d'actualité.

Lors des inscriptions, il faudra veiller à récupérer le courrier de la CAF pour chaque archer bénéficiant du Pass'sport Etat.

Les archers quittant la compagnie ayant du matériel de prêt sont invités à la ramener le 12 septembre prochain
Vacances de la Toussaint : l'Ecole d'Arc est maintenue le samedi 18 octobre, début des vacances, et reprendra le samedi 08 novembre. Les jeunes du mercredi soir pourront venir pendant les vacances

Compétitions à prévoir : André doit inscrire un TAE sur le calendrier sportif. La date sera arrêtée après avoir consulté la mairie afin de connaître la disponibilité du terrain de football

Fin de réunion à 19 h30

André LARRATTE, Président

Jocelyne PETIT, secrétaire